

Info Permis

VOLUME 17 • NUMÉRO 2 • 2017

Lancement réussi de la phase 1 d'iCAJO

QU'EST-CE QUE LE PORTAIL iCAJO?

Le portail iCAJO est le site Web de prestation de services en ligne de la CAJO. Une fois les services en ligne pleinement mis en œuvre, tous ceux et celles qui sont réglementés par la CAJO pourront utiliser le portail pour demander et gérer des licences, des inscriptions et des permis en ligne n'importe quand et n'importe où. Les Ontariennes et les Ontariens pourront également soumettre en ligne des demandes de renseignements et des plaintes liées à

l'alcool, aux jeux et aux courses de chevaux grâce au portail iCAJO. La Commission procède à une mise en ligne graduelle de ses services sur le portail iCAJO, la phase 1 venant tout juste de se terminer. Tous les services seront en ligne en 2019.

LE LANCEMENT

La phase 1 d'iCAJO, qui visait notamment les demandes de permis de circonstance (PC) et de

Suite à la page 2 iCAJO : Réactions et commentaires

La recherche de renseignements facilitée grâce au nouveau site Web de la CAJO : www.agco.ca

La CAJO a mis à jour son site Web afin de mieux servir le grand public ainsi que l'ensemble de ses intervenants et de ses clients.

L'adresse du nouveau site est www.agco.ca

POURQUOI UN NOUVEAU SITE WEB?

Le nouveau site Web s'inscrit dans le projet de la CAJO de devenir un organisme de réglementation moderne et d'offrir des services en ligne de qualité. Pendant la mise à jour, des utilisateurs ont fait remarquer que l'ancien site était parfois difficile à consulter, et que la recherche de renseignements prenait souvent du temps. Le nouveau site a donc

été conçu en pensant à l'utilisateur en premier, dans l'objectif d'améliorer et de simplifier son expérience en ligne. Cette mise à jour repose essentiellement sur le concept du portail utilisateur, véritable guichet unique qui rassemble tous les renseignements pertinents en fonction des besoins des clients de la CAJO et du public.

COMMENT LE NOUVEAU SITE WEB PERMET IL DE MIEUX SERVIR LES UTILISATEURS?

Les utilisateurs peuvent y consulter toutes les lois et tous les règlements pertinents, en plus d'y trouver des outils pratiques d'information et d'assurance

Suite à la page 2 Un nouveau site Web



S. Grace Kerr

Mot de la présidente

C'est pour moi un honneur et une joie d'avoir été nommée à la présidence de la CAJO. En tant que membre du Conseil d'administration, dont je faisais partie depuis 2007, j'ai eu

l'occasion de participer à plusieurs des grands changements opérationnels des dix dernières années. Citons notamment la modernisation de

nombreuses lois provinciales sur l'alcool, la mise à jour des règlements sur les jeux, la délivrance de licences aux vendeurs de billets de loterie ainsi que la récente prise en charge de la délivrance des licences et de la réglementation visant l'industrie des courses de chevaux.

Principales initiatives

Ces dernières semaines, la CAJO a lancé sur le portail iCAJO des services de délivrance de permis de circonstance et de permis de fabricant.

Suite à la page 6 Mot de la présidente

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario
90, avenue Sheppard Est, bureau 200
Toronto (Ontario)
M2N 0A4



Dans ce numéro

PAGE COUVERTURE

Lancement réussi de la phase 1 d'iCAJO

La recherche de renseignements facilitée grâce au nouveau site Web de la CAJO :

www.agco.ca

Mot de la présidente

PAGE 2

Nomination de la nouvelle présidente de la CAJO

iCAJO : Réactions et commentaires; services en ligne (suite)

Un nouveau site Web, de meilleurs services (suite)

PAGE 3

Interdiction de fumer sur les terrasses en Ontario

Les drogues illicites interdites dans les établissements pourvus d'un permis d'alcool

PAGE 4

Une boîte de nuit de Windsor lance un programme pour renforcer le sentiment de sécurité des clients dans ses locaux pourvus d'un permis

PAGE 5

Changements aux exigences relatives au programme de formation sur le service et la vente d'alcool

Omettre d'enlever toute trace de service d'alcool peut mener à des sanctions en vertu de la Loi sur les permis d'alcool

Avenant relatif au traiteur
Vente de bière et de cidre dans les épiceries

PAGE 6

Sommaire des décisions

Mot de la présidente (suite)

JUILLET ET AOÛT 2017